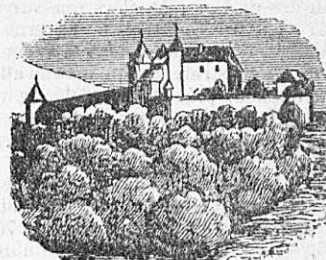




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8⁵¹ 12¹² 15⁴⁵ (d. j. f. 15³⁰) 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10²⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁴⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Questions agricoles.

Berne, le 19 mai 1923.

Les saints de glace n'ont pas été aussi cléments que l'année dernière. Un vent froid, soufflant de l'ouest, s'est fait leur messager. L'atmosphère, brusquement refroidie, nous a fait croire à un retour de l'hiver, déjà le jour de Saint Pancrace. La nuit suivante, toute étoilée, menaçait déjà nos cultures. Mais, fort heureusement, la lune changea et le temps se couvrit, protégeant ainsi nos jardins et nos champs. Au matin de Saint Boniface, la neige était cependant descendue très bas. Le Jura même avait repris sa parure d'hiver. Puis ce fut la pluie, une bonne pluie qui inonda à souhait le pays et nous sauva de la gelée.

On ne saurait encore évaluer le dommage dont ces bienheureux saints nous ont gratifiés. Les pommes de terre et les pois ont souffert assurément. La floraison des pommiers a été fort probablement compromise en certaines régions et la vigne aussi. Comme la dent de lion a fleuri très rapidement cette année et que l'herbe aussi fut précoce, on peut s'attendre à une récolte hâtive du foin, à condition que le temps soit favorable.

Ce retour de froid n'a pas fait grand bien aux abeilles et à la future récolte du miel, car ces petites ouvrières ont été arrêtées dans leur besogne précisément à l'époque qui se prêtait le mieux à leur activité. En maints endroits, la récolte du miel de fleurs sera insignifiante.

L'état des semences d'été et d'hiver est excellent: elles rappellent d'assez près celles de l'année 1920. Ici et là, le seigle, déjà haut, a été abattu par l'ouragan, mais un temps favorable le relèvera en grande partie.

Les nouveaux prix du lait sont entrés en vigueur le 1^{er} mai. Exception faite de quelques centres de consommation, le particulier paie encore son lait à l'ancien prix, tandis que le producteur obtient pour chaque litre un centime de plus. Au cours des pourparlers qui précéderent ces modifications, quelques difficultés surgirent avec les laitiers. Mais, grâce à des concessions faites de part et d'autre, tout s'est enfin arrangé.

Il y a une année environ, alors que l'exportation de l'Emmenthal se trouvait gravement entravée, on avait opéré une certaine pression sur un grand nombre de fabricants de fromages pour les inviter à réduire leur fabrication habituelle en y substituant en partie la fabrication du beurre centrifuge. Les fromageries manifestèrent tout d'abord leur opposition, puis se soumièrent insensiblement. Mais on se rend compte aujourd'hui qu'il ne serait pas possible de maintenir cette fabrication dans une grande envergure, car notre beurre centrifuge ne peut être vendu comme un beurre de table que s'il est livré et consommé aussitôt. Ici c'est l'installation qui est défectueuse, là c'est la fabrication elle-même. Le beurre danois, qui se conserve fort bien, est préparé de façon modèle à tout égards. Les laiteries de ce pays disposent, il est vrai, d'une longue expérience dans ce domaine. Aussi faut-il prévoir que l'on va, chez nous, abandonner insensiblement la fabrication du centrifuge, pour revenir à celle du fromage, dont les produits se conservent plus longtemps et c'est en Danemark que l'on retournera s'approvisionner quand il s'agira d'avoir un beurre « résistant ».

Les prix du fromage ont légèrement baissé sur les marchés de la Hollande, de Paris, de Londres, et du Canada. Ce phénomène est dû aux prévisions favorables pour la prochaine récolte de foin et à l'augmentation de la production laitière.

Sous l'influence de la hausse du bétail sur les marchés étrangers, nos importations ont diminué. De ce fait, et grâce aux promesses que donne la prochaine récolte des foins, les prix du bétail indigène ont aussi subi une certaine augmentation. Mais cette hausse ne pouvait aller sans une élévation plus ou moins appropriée du prix de la viande. Et le consommateur réclame et se régit. Il finit par se rendre compte que le marchand trouve toujours une compensation à la hausse des produits qu'il achète tandis que le consommateur paie toujours et encore. Le sucre aussi s'est mis de la partie, et la baisse des salaires, pour laquelle on trouvait jusqu'ici de sérieux motifs, n'a plus autant de raisons d'être aujourd'hui.

L'affaire Vorowski.

Au lendemain du crime commis à Lausanne, des esprits se sont posé la question de savoir si Conradi serait traduit devant les tribunaux vaudois ou si le Parquet fédéral se saisirait de l'affaire. Comme on le sait, ce dernier a jugé que l'attentat était du ressort de la Justice vaudoise et cette décision a soulevé quelques critiques qui nous paraissent peu justifiées. Les « Basler Nachrichten » ont consacré un long article à cette question, dans lequel la crainte est exprimée qu'aucun tribunal vaudois ne condamnera Conradi. A cela on peut ajouter que le jugement de l'affaire Maslot, auquel on fait allusion ici, ne fait aucunement prévoir un acquittement; il est bien prématuré de juger une cause avant qu'elle soit instruite. Et puis l'on peut se demander si les chances seraient diminuées devant les assises fédérales! On ne voit du reste pas pourquoi elles entreraient en jeu: la Suisse ne reconnaît pas le gouvernement des Soviets et par conséquent ses représentants lui sont complètement étrangers. Ils bénéficient simplement en Suisse de cette hospitalité que nous octroyons avec une largeur parfois démesurée. M. Vorowski était si étranger à Lausanne que la police n'a connu son arrivée que par le bulletin qu'il a rempli à l'hôtel et il a pris soin de renoncer à toute surveillance qui aurait pu devenir singulièrement gênante, vu le genre de travail auquel la « Mission commerciale » bolchévique se livrait.

La Revue, qui commente l'article mentionné plus haut, écrit ces lignes:

« Le correspondant du journal bâlois croit pouvoir tourner la difficulté en affirmant que le caractère diplomatique d'une personne dépend de l'Etat qui l'accrédite. Or, Vorowski était accrédité à Rome! Ainsi le représentant des Soviets à Rome, bien qu'il se considérât à Lausanne comme un « simple observateur », ne pouvait être assimilé à un simple particulier. Il est intéressant de retrouver là une thèse chère à nos communistes. Mais pour le Conseil fédéral, la question est parfaitement claire: Vorowski n'étant pas accrédité auprès de la Confédération, le code pénal fédéral ne joue pas. Et s'il est vrai, comme le déclare le journal bâlois, que la Suisse soit le seul pays avec la France à ne pas hospitaliser une de ces « missions commerciales » qui servent aux Soviets à organiser et à entre-

tenir la propagande révolutionnaire, ce n'est pas l'insolence des Ahrens qui engagera le Conseil fédéral à se départir de sa politique. »

Une note au Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a reçu, vendredi soir, une note du gouvernement des Soviets, relative à l'assassinat de M. Vorowski. Le gouvernement soviétique rend le Conseil fédéral responsable du meurtre de son représentant et demande satisfaction. La réponse du Conseil fédéral a été arrêtée, samedi matin. Elle est partie aussitôt pour Moscou.

La note de Tchitchérine, dit-on, ne formule aucune demande précise de sanction et ne contient aucune menace de représailles.

Une note à la conférence.

M. Tchitchérine a adressé de Moscou en date du 16 mai à la Conférence un long télégramme dans lequel, indépendamment de la réclamation qu'il a adressée au gouvernement suisse, il proteste violemment contre l'exclusion de Vorowski de la Conférence et des gouvernements des puissances envers la délégation russe. La Conférence devait contrôler les mesures prises à Lausanne pour la sécurité de la délégation russe au même titre que pour les autres délégations.

M. Tchitchérine estime en effet que, aussi longtemps que le point final n'a pas été mis à la question des détroits, la délégation russe fait partie de la Conférence. Par conséquent, une part de responsabilité pour ce crime atroce retombe sur les puissances qui n'ont rien fait pour l'empêcher.

Tchitchérine élève contre ces faits une protestation indignée et réserve le droit pour le gouvernement russe d'en tirer les conséquences qui s'imposent.

Le procès de la Commerciale.

(Suite.)

Suspension.

A la fin de la dernière matinée de vendredi, M. le président von der Weid annonce que l'audience est suspendue. La cause sera réassignée dans trois semaines. Car il faut que les nouveaux experts aient le temps de se préparer à répondre au double interrogatoire que leur feront subir les avocats et l'accusation. On a cette fois refusé d'indiquer aux journalistes les noms de ceux — d'aucuns disent celui — qui rempliront cette lourde tâche d'experts, afin qu'ils ne puissent se blesser — d'apprendre leur nomination indirectement, par les journaux.

Pour l'instant, quoi qu'on en dise de divers côtés, toute cette affaire est fort peu éclaircie.

On est très perplexe sur le sort qui attend Figi et Hoffmann. Ce dernier arrivera peut-être à se disculper, et sa détention n'aura alors pas été longue. Mais Figi, qui est enfermé depuis 18 mois, le laissera-t-on aller? Il semble en mauvaise posture. Et d'autant plus, — peut-on le dire? — qu'il sera presque nécessaire, vis-à-vis de l'opinion publique toujours exaspérée par cette falote catastrophique, de condamner au moins quelqu'un. On l'avoue du reste dans bien des cercles.

Or, comme on a de bonnes raisons de prévoir que l'accusation ne s'acharnera pas, et même abandonnera tous griefs contre MM. Deschenaux, Mayer et Bettin — ce dernier spécialement — nous pensons que M. Figi et ses défenseurs devront faire preuve de beaucoup d'éloquence.

La dernière matinée.

Elle fut insignifiante cette matinée de vendredi. Relevons brièvement que le pro-

curer, en dépit de deux lettres « express et comminatoires » de la Banque coopérative de St-Gall, prise à partie dans l'acte d'accusation, maintient les termes qu'il a employés: la Coopérative a bel et bien refusé de soumettre un nouvel extrait des comptes existant chez elle aux noms de Figi et Hoffmann ou Hans Muller; elle y a été contrainte par la menace d'une action directe du juge d'instruction. D'autre part, le procureur fait remarquer qu'il a été mal compris hier par les avocats et les journalistes — coalisés — qui ont eu l'impression qu'il s'opposait à la participation du second expert à un complément d'enquête au sujet de la Coopérative. C'est le contraire qui est vrai.

Deux derniers témoins dont les dépositions sont favorables à MM. Meyer et Figi: MM. Ed. Glasson et Winkler; affaires absolument correctes avec Figi, qui déconseillait la spéculation.

Le reste de la matinée est employé à une conversation — y a-t-il un autre terme? — des plus courtoises, quoique languissante, entre l'expert Duriaux et MM. Figi et Hoffmann.

C'est, au fond, un retour à la lecture de l'acte d'accusation, qui est basé entièrement sur l'expertise de Duriaux, et ce sont encore les mêmes réponses des inculpés, qui protestent et contestent infiniment.

Abolition partielle de l'assistance-chômage.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a pris un arrêté relatif à l'abolition partielle de l'assistance-chômage qui modifie les arrêtés précédents (notamment l'arrêté sur l'assistance des chômeurs du 29 octobre 1919) édicté par lui en vertu de ses pouvoirs extraordinaires. Cet arrêté, qui sera porté à la connaissance de l'Assemblée fédérale pour qu'elle décide son maintien en vigueur, est motivé comme suit: le nombre des chômeurs est en diminution; l'abrogation progressive des secours de chômage est une nécessité si l'on considère ce que coûte au pays l'assistance-chômage et, enfin, il se dégage d'une consultation faite que la grande majorité des cantons reconnaissent non seulement comme possibles mais aussi comme nécessaires des restrictions en matière d'assistance-chômage.

Par l'introduction du nouveau régime, la Confédération se propose de restreindre la durée de l'assistance-chômage, de supprimer celle-ci définitivement, provisoirement à l'égard de certaines professions ou catégories de chômeurs et de simplifier la procédure prescrite pour l'instruction des demandes d'assistance. D'autre part, la Confédération ne pouvant, quant à elle, accélérer la suppression de l'assistance-chômage d'une façon qui ne répondrait pas au désir et aux conditions de certains cantons, ceux-ci peuvent appliquer des mesures plus restrictives que celles envisagées par le Conseil fédéral, mais à la condition d'être approuvées par le Département de l'Economie publique.

Cet arrêté entre immédiatement en vigueur.

NOUVELLES SUISSES

Un bateau suisse à l'Elbe. — On se souvient que l'Elbe a été internationalisée par les dispositions insérées dans le traité de Versailles. Il n'est pas étonnant alors que les bateaux de différentes nations y arborent leur drapeau, mais ce qu'on peut signaler comme une exception, c'est que dernièrement un drapeau suisse ait flotté

au-dessus d'un mât, alors que sur le pont du pilote, les couleurs de Lucerne étaient hissées. Il s'agit du bateau à vapeur « Lucerne » construit par une maison allemande de Rosslau, près de Magdebourg et lancé vers Hambourg pour son voyage d'essai. De là, il se rendra par mer à Rotterdam et enfin remontera le Rhin.

Le bateau doit assurer le service sur le Rhin comme bien d'autres chalands. Malgré sa grandeur — il représente 700 tonnes — il n'a qu'un tirant d'eau d'un mètre et dispose d'une force de 1500 hl., alors que, en général, les bateaux similaires ne disposent que de 1.100 hl., la longueur est de 72 m., la largeur de 19,5 m. Ces dimensions lui permettent de transporter la charge respectable de 80 mille quintaux en 17 ou 18 heures de la Ruhr jusqu'à Cologne. Le cours supérieur du Rhin, jusqu'à Bâle, ne pourra toutefois être franchi qu'avec 25.000 quintaux.

Emigration outre-mer. — Durant le mois d'avril 1923, 474 personnes ont émigré outre-mer, contre 468 en avril 1922. Le nombre des émigrants de janvier à la fin d'avril s'est élevé à 1949 contre 1525 durant la même période de l'année passée. Il y a eu donc une légère augmentation dans les départs.

Importation de viande congelée. — Par décision de l'Office vétérinaire fédéral du 14 mars 1923, à l'avenir, l'importation de la viande congelée ne pourra s'effectuer qu'au moyen d'une autorisation spéciale de l'Office vétérinaire fédéral.

Pour les enfants russes affamés. — Le Comité suisse de secours aux enfants, à Berne, a expédié, le 4 mai, un cinquième train de dons aux affamés de Russie. Ce train est parti de Bâle par Stolpce et Moscou et sera expédié dans la région affamée de la Volga. Il comprend 6 wagons comprenant environ 60.000 kilos de denrées alimentaires, de vêtements, de linge, de chaussures, etc., ayant une valeur totale d'environ 130.000 fr. Ces dons seront distribués par la mission suisse dans son territoire d'action, dans le gouvernement de Tzaritzin.

Impôt sur le timbre. — L'impôt fédéral sur le timbre a produit, durant le mois d'avril 1923, fr. 1.502.052,24 contre fr. 888.639,75 en avril de l'année dernière. L'impôt sur les coupons a donné 2.240.416 fr. 82 (en avril 1922, fr. 2.764.653,94).

Le montant des sommes perçues du 1^{er} janvier jusqu'au 30 avril atteint pour l'impôt sur le timbre fr. 5.524.239,94 et pour les coupons fr. 7.207.494,92.

La somme des produits des deux impôts se monte pour les quatre premiers mois, à fr. 12.732.307,61 contre 10.654.871,09 durant la même période de l'année précédente. La plus-value est donc de fr. 2.077.436,52.

Les C. F. F. en avril. — Le mois d'avril accuse à son tour une amélioration de la situation économique : les recettes des transports se sont élevées au total à 29,5 millions contre 30,6 millions au mois dernier et 27,6 millions en avril 1922. Les dépenses s'élèvent à 20,2 millions, ce qui donne un excédent de recettes de 9,3 millions. Les quatre premiers mois de l'année

donnent un excédent de recettes de 23,3 millions, alors que la même période de l'année dernière avait donné un déficit de 4,7 millions. L'amélioration intervenue depuis se chiffre donc par 28 millions de francs.

La première de « Davel ». — Samedi après midi, au théâtre du Jorat, à Mézières, a eu lieu, en présence d'une salle comble où l'on remarquait cinq conseillers fédéraux, les directeurs des Bureaux internationaux, les représentants officiels de plusieurs cantons et de nombreuses personnalités du monde littéraire et artistique, la première représentation de *Davel*, drame de René Morax, musique de Gustave Doret, décors et costumes de Jean Morax et Alois Hugonnet.

Étaient présents MM. Chuard, Scheurer, Motta, Haab et Hæberlin. M. Chuard a souhaité la bienvenue aux hôtes du Conseil fédéral et souligné en termes heureux l'importance artistique et nationale du théâtre de Mézières. M. Constant Jordan, syndic de Mézières, a dit la joie de la population de posséder quelques instants chez elle les hauts magistrats du pays.

La représentation a obtenu un très grand succès. Pièce, décors, musique et chœurs ont produit une grande impression, par instants une forte émotion. Les auteurs, appelés avec insistance ont été longuement acclamés. A cet hommage, le public a associé M. Hermann Lang, professeur à Vevey, directeur de la partie musicale.

Le Conseil fédéral a été reconduit à Oron en automobile à 18 h. 30 pour regagner Berne par le direct.

Genève. — **Issue fatale.** — M^{me} Vve Alexandrine Gilbert, âgée de 84 ans, qui avait été grièvement brûlée en mettant accidentellement le feu à son lit, a succombé à l'Hôpital cantonal.

Une crise nerveuse. — Inculpée de banqueroute frauduleuse pour plus de 200.000 francs, M^{me} Georgine Pau fut prise d'une violente crise nerveuse au moment où le juge d'instruction signait son mandat d'arrêt et elle tomba évanouie.

En raison de son état, le juge a décidé de surseoir à l'arrestation.

Fête de la jeunesse et de la joie. — La Fête de la jeunesse et de la joie, de Jacques Dalcroze, sera représentée à Genève en juin et juillet. Ce festival sera interprété avec grand orchestre et musique d'harmonie, par 400 à 500 chanteurs et comédiens, tout un peuple d'enfants et une centaine de rythmiciciens et rythmiciennes évoluant selon les principes de l'inventeur de la rythmique.

Jacques Dalcroze a composé le scénario et la musique de cette pièce de style populaire et le texte poétique, confié à des récitateurs, est de MM. Jacques Cheneviève et Pierre Girard. La scène monumentale, spécialement construite en vue de cette solennité, sera agencée selon des plans tout nouveaux en prévision de grandioses effets de lumière et de plastique animée.

Enfant asphyxié. — M^{me} Brun-Terrier, domiciliée au Grand-Lancy, était occupée dans une chambre à lessive en ayant auprès d'elle son bébé, Marie-Louise, âgée de 19 mois.

ple, Alison elle-même; et... si elle pouvait seulement échapper pour toujours aux yeux curieux des Jennings, aux yeux pénétrants du docteur Trenchard; si elle pouvait s'arranger de façon que l'adresse des Metcalfe leur demeurât inconnue, qui l'empêcherait d'exécuter son plan en entier? quelle raison aurait-elle de craindre que sa fraude fût jamais découverte?...

Fraude!... ce mot arrêta court ses réflexions, comme s'il faisait lever devant elle l'action qu'elle voulait commettre, s'il lui faisait mesurer l'abîme qu'elle se préparait à ouvrir sous ses pas... Fraude! le vilain mot!... l'action elle-même serait si laide que le cœur d'Alison se contracta de peur en l'envisageant.

Sa promenade fébrile l'avait ramenée devant la fenêtre; le crépuscule d'un jour humide et triste montait lentement; et, ainsi qu'elle l'avait fait quelques heures plus tôt, elle resta là, à regarder glisser les gouttes sur les vitres, à voir, dans la monotonie des toits d'ardoises, l'image de son avenir terne et gris. En face de la tristesse extérieure, la peinture qui se levait devant son âme devint de plus en plus enchanteresse et irrésistible.

Un home, un home réel et beau; une mère qui l'aimerait!... Cette pensée seule suffit à faire palpiter le cœur de la jeune fille qui se rappelle ses dernières années passées à de durs travaux, à des attentes angoissantes, sans autres demeures que de misérables chambres meublées auxquelles on ne pourrait appliquer sans raillerie l'é-

Pendant une courte absence de sa mère, le bébé tomba la tête en avant dans une seille aux trois quarts pleine d'eau et fut asphyxié. Malgré tous les soins apportés, l'enfant ne put être rappelé à la vie.

Les affaires de la Ruhr.

Deux projets allemands.

(Havas) — On ne semble pas estimer, dans les milieux gouvernementaux, que les Allemands soumettront aux Alliés leurs nouvelles propositions dans un délai rapproché. On manifeste en outre de fortes inquiétudes au sujet de l'existence du ministère Cuno.

D'après des informations parvenues à Londres, le gouvernement d'Empire disposerait de deux projets : l'un de 25 milliards, qui est d'ores et déjà considéré comme inacceptable, l'autre de 50 milliards fixé sur les bases établies par les experts allemands et qui a la faveur de M. Melchior. C'est au premier projet que le gouvernement allemand aurait l'intention de se rallier en raison de la défaveur moins grande qu'il rencontrerait auprès de l'opinion publique.

L'exploitation de la Ruhr.

(Havas) — Le *Matin* publie l'information suivante :

« Loin de ralentir, comme les journaux en ont exprimé l'espoir, les mesures tendant à une exploitation plus complète de la Ruhr pour devenir plus effective et intense à mesure que les chantiers et stocks s'épuisent, d'autres sont ouvertes dans certaines cokeries déjà désignées. La surveillance des voies ferrées destinée à empêcher la fraude et l'évasion du combustible demande à être assurée d'une façon plus efficace que par le passé. En conséquence, la décision a été prise de renforcer l'armée d'occupation. Plusieurs corps de troupe de l'intérieur seront incessamment acheminés vers la Ruhr. Les effectifs seront ainsi vraisemblablement augmentés de 15 à 20.000 hommes.

» Au moment où des conversations risquent de s'engager entre alliés à la suite de nouvelles démarches de l'Allemagne et où la question de la Ruhr doit être tenue hors de tout débat, il est plus nécessaire que jamais de faire apparaître notre occupation comme une organisation solide, productive et durable. »

20 millions d'amende.

(Havas) — Comme sentence à l'acte de sabotage tenté à la centrale téléphonique, la ville de Dusseldorf a été frappée d'une amende de 20 millions de marks.

Un prélèvement.

On mande de Coblenz à la *Gazette de Francfort* que, jeudi après midi, les Français ont pénétré dans la Reichsbank, armés de pinces et de chalumeaux pour forcer le trésor. Ils ont pris 6 milliards de marks. La succursale de la Reichsbank était fermée au public depuis plusieurs semaines.

Deux condamnations à mort.

Le conseil de guerre siégeant à Hattingen a prononcé la condamnation à mort des

pitète de home.

Sa conscience lui livre un rude combat; Alison n'est pas une aventurière qui veut arriver à ses fins par des moyens loyaux ou non, sans s'inquiéter du mal que ses actions peuvent apporter à d'autres. C'est une jeune fille de bonne naissance, une jeune fille qui vingt-quatre heures, non, douze heures plus tôt, aurait repoussé la simple idée du mensonge ou de tromperie. Peut-être Alison a-t-elle une force de caractère inusitée, mais à part cela, elle ne diffère nullement des jeunes filles de son âge et de sa classe. Que la tentation surgie tout-à-coup sous ses pas soit étrange et peu commune, ne la justifie pas d'y céder, mais cette tentation s'est présentée dans un moment de telle faiblesse, elle a des séductions si puissantes que la force, la résistance intérieure s'évanouissent devant les influences extérieures. Les facilités qui permettent si insidieusement à la jeune fille de glisser au mensonge font taire ses révoltes, et avec cette demi-sincérité qui entre pour une si large part dans l'étouffement volontaire d'une conscience, elle se persuade qu'apprendre à Mrs Metcalfe la mort de sa belle-fille serait une cruauté inutile et qu'il serait vraiment bien plus charitable de prendre la place de la disparue, d'être une fille aimante et dévouée pour la maîtresse de Pailham Hall.

Il est toujours étonnamment facile de se prouver à soi-même que le mal est bien ou peut l'être, et quelques tours de plus dans la chambre, quelques stations à la fenêtre

nommés Hoppe et Hoffe, actuellement en fuite, accusés d'avoir pris part à une agression contre un officier français pendant la première quinzaine de mai. Le même conseil a jugé 90 habitants de Bochum, coupables d'attentats et d'infractions diverses aux arrêtés du général commandant les troupes. Le total des condamnations prononcées est de 13 ans, 4 mois et 23 jours de prison, et de 76 millions 679.000 marks d'amende.

Condolances superflues.

L'assassinat de Vorowski — lequel n'était pas délégué à la Conférence et n'avait rien à faire en Suisse — est ce qu'on appelle un crime de droit commun, bien que par beaucoup de côtés on puisse considérer l'acte de Conradi comme un acte de justice politique.

Dès lors on se demande pourquoi le Conseil fédéral délègue quelqu'un pour aller porter des condoléances aux survivants de cette affaire.

Est-ce encore par crainte du Comité d'Olten?

Il est vraiment piquant de voir le Conseil fédéral apporter ses condoléances à des gens qui l'accusent ouvertement de complicité de meurtre!

Ce qui est encore plus surprenant, si tant est qu'on puisse nous surprendre dans ce domaine, c'est d'entendre les cris de paon de la bande anarcho-communiste.

Pour ceux-là tous les assassinats sont pardonnés d'avance pourvu que l'assassiné ne soit pas un bolchéviste.

La clique bolchéviste a tué, incendié, pillé, volé, accumulant les crimes par milliers et faisant de malheureuses victimes par millions.

Les bolchévistes parcourent l'Europe les poches pleines d'argent volé. Ils brocantent les bijoux qui ont été arrachés aux mains sanglantes d'hommes et de femmes assassinés.

Ils se goinfrent des meilleures choses qu'on trouve dans les hôtels, tandis que leurs victimes meurent de faim dans la Russie, où ils ont réinstauré la barbarie.

Tout cela est bien, tout cela est normal pour les communistes suisses!

Mais qu'une victime se venge: voilà le crime à leurs yeux!

Ils ont tout bonnement peur et commentent à trembler dans leurs culottes parce que les crimes des assassins rencontrent un browning vengeur.

Certes, nous ne sommes pas partisans de la loi du talion, mais entre les malheureux et les coupables, notre choix est vite fait.

C'est aux premiers seuls, que va notre pitié, et c'est bien là le sentiment de tout ce qui est sain dans notre opinion publique.

(Le Grütli).

VERDADE.

à contempler la rue où l'ombre du soir descend, suffisent à convaincre Alison qu'elle fait le bien en apportant le bonheur à la vieille dame, au prix d'une si inoffensive tromperie; et plus elle envisage la substitution, plus l'exécution lui en semble facile. Les voies et les moyens se tracent d'eux-mêmes dans son cerveau avec une étonnante précision. Elle rit presque de leur simplicité, et longtemps avant que Mrs Jennings se glisse dans la pièce une lampe à la main, le plan d'Alison est prêt, plus que prêt à mettre à exécution.

Mais avant d'écrire la lettre qui devait transformer sa vie, et celle des autres, elle voulait faire une dernière chose qui la justifiait à ses propres yeux et l'exonérait de tout blâme. Aussi quand Mrs Jennings, après avoir déposé la lampe sur la table et jeté un regard inquisiteur sur la malle ouverte et le sac, eut été rejoindre son mari dans la cuisine, Alison passa doucement du salon dans la chambre mortuaire.

Sa main tremblait légèrement en posant la lampe sur le chiffonnier placé au pied du lit. La chambre était très calme, si calme qu'elle tressaillit et frissonna quand une rafale fit cingler la pluie contre les vitres: si calme, que sa respiration et ses pas semblaient éveiller de multiples échos.

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Etrangère

PAR L.-G. MOBERLY.

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

Les pensées se succédant sans trêve dans son cerveau en feu, la jeune fille ne put rester immobile; un mouvement rapide lui semblait le seul moyen par lequel elle put résoudre l'étrange problème qui s'était tout à coup levé devant elle, ou l'éloigner à jamais de son âme. Elle repoussa donc son fauteuil et se mit à parcourir la pièce d'un pas incertain et fébrile.

Tout d'abord, ses sentiments d'honorabilité et de justice balayèrent tous les autres; elle se déclara véhémentement, que ces pensées n'étaient que les fantaisies de son cerveau malade, que jamais un seul instant, elle n'avait songé les mettre en pratique. Mais plus elle arpentait le salon modeste, plus elle trouvait difficile d'éloigner d'elle la conviction qu'il serait fatalement, merveilleusement facile d'effectuer le changement auquel elle avait pensé. Chaque parole de la morte, tous les mots de la lettre de Mrs Metcalfe prouvaient que Rosamund était totalement inconnue des parents de son mari, qu'ils n'avaient jamais vu son écriture, encore moins son portrait. Ils ne la connaissaient pas plus que... par exem-

A L'ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS

Représentation tragique
70 victimes.

A Camden, au cours d'une représentation organisée dans une école, une lampe s'est renversée sur la scène, communiquant le feu à l'établissement. Des bousculades se sont produites et le bâtiment s'est finalement effondré. 70 enfants ou parents ont été brûlés vifs ou tués au cours de la bousculade ; il y a eu de nombreux blessés.

AUSTRALIE

L'île mystérieuse a disparu.

Un radiotélégramme annonce que l'île de Pâques a disparu sous les flots. Cette île appartenait au Chili qui s'en servait comme base douanière. Elle contenait des vestiges d'une race préhistorique demeurée inconnue.

CANTON DE FRIBOURG

Le 75^{me} Anniversaire de la Fédération fribourgeoise d'agriculture.

La Fédération fribourgeoise d'agriculture a célébré samedi à Fribourg le 75^{me} anniversaire de sa fondation. La fête a débuté par l'inauguration solennelle du nouveau drapeau, puis par une séance officielle au Théâtre sous la présidence de M. Savoy, conseiller aux Etats, qui a rendu hommage aux Fédérations d'agriculteurs.

Ont pris encore la parole : MM. Boschung conseiller national, Dr Laur, secrétaire de l'Association suisse des paysans, Porchet, conseiller d'Etat, Lausanne.

Au cours du banquet, le conseiller fédéral Musy, parrain du drapeau, a exprimé ses souhaits de prospérité. Le Dr Käppeli, chef de service au Département fédéral de l'agriculture, a apporté les vœux de M. le conseiller fédéral Schulthess retenu à Berne.

Un télégramme de sympathie et d'attachement a été envoyé au chef du département fédéral de l'économie publique.

Des discours ont encore été prononcés par M. Chatton, président du Conseil d'Etat, et Weck, président du Grand Conseil.

Sous une automobile.

Les gamins ont parfois la dangereuse manie de s'accrocher à l'arrière des chars ou voitures attelées lorsqu'ils passent à une certaine allure sur la route. Cette malheureuse habitude coûta la vie, samedi soir, à un garçonnet de six ans et demi, du village de Semsales. Un char auquel il s'était accroché passait devant une auto en marche à un croisement de deux routes. Le malheureux garçon sauta du char et se trouva devant la machine en marche, laquelle, bien que roulant à une allure modérée, ne put s'arrêter net ; elle lui passa sur le corps. Le pauvre enfant fut relevé avec la tête écrasée.

On conçoit la grande douleur des parents à qui vont toutes nos sympathies dans ce malheur.

GRUYÈRE

Stand du Verdel. — La Société des Carabiniers de Bulle inaugure, le dimanche, 3 juin, son nouveau stand.

L'emplacement choisi par l'autorité communale offre toute satisfaction aux tireurs. La belle verdure de la colline de Jéricho, la forêt sombre de Vaucens reposent l'œil et influencent en bien les résultats.

L'installation du stand ne laisse rien à désirer ; tout a été prévu. Bureau, buvette, pas de tir, place pour les spectateurs répondent aux exigences modernes. Une place a été réservée, devant le stand, pour les automobiles qui transportent ceux dont l'âge est censé avoir affaibli les jambes, mais non la vue.

Un tir d'inauguration d'une certaine envergure avait été prévu. Mais la décision de l'autorité fédérale réduisant la livraison des cartouches à un minimum dérisoire ne l'a pas permis. Et pourtant, depuis 1913, la Société n'a plus eu de tir, sa ligne du Tirage ayant été supprimée à cause des dangers qu'elle offre la nouvelle balle.

Un modeste tir de société a été organisé, tir auquel tous les membres jeunes et vieux voudront prendre part ; ceci d'autant plus que, ce jour-là, l'équipe du Pays-d'Enhaut se mesurera avec celle de la Gruyère. De beaux prix ont été offerts par les amis de la Société. Dans la vitrine de la maison

Albertano frères, rue de Gruyères, on peut voir une cloche fondue à cette occasion par cette ancienne maison et des cuillères de chalet qui feront loucher maint armillaire.

Une collation réunira les participants le même soir à l'Hôtel des Alpes, où aura lieu la distribution des premiers prix et primes.

Les anciens membres qui ne pratiquent plus le tir y seront certainement. Ils penseront avec mélancolie aux beaux jours passés au vieux Tirage et se consoleront en souhaitant aux jeunes d'heureux succès et bonne chance au Verdel.

Cyclisme. — Plus de deux cents personnes sont allées encourager de leur présence les cyclistes bullois, dimanche matin, à l'occasion de leur course de 12 kilomètres, parcours Bulle-Vaulruzet et retour. Le départ était donné à 9 h. 30 à 9 coureurs qui, après force coups de pédales, effectuèrent le trajet dans les espaces de temps suivants :

1. Bariswyl R., sur Terrot, 22 minutes
2. Torriani M., sur Aleyon, 24 minutes.
3. Delaloye A., » » 24 min. 10 sec.
4. Demierre O., s. Stower o' Greif, à 2 long.
5. Saudan G., sur Léman, 26 minutes.
6. Gremion P., sur » 26 min. 1/5.
7. Fragnière E., sur » 28 minutes.
8. Fragnière V., sur Peugeot, 28 min. 20 sec.

Saudan J. a abandonné. Borcard, absent. Le Vélo-Club bullois se fait un plaisir de remercier toutes les personnes qui se sont intéressées à nos routiers gruyériens et qui les ont applaudis.

Guide de la Gruyère. — Nous venons de recevoir et nous avons parcouru avec un réel plaisir un opuscule dû aux patientes recherches et au labeur de la Société pour le développement de la Gruyère. C'est le Guide de la Gruyère, enrichi de superbes photographies de nos principaux monuments et de nos plus beaux sites alpestres.

Après un aperçu général sur sa topographie, ses voies de communication, son climat, ses industries, ses hôtels, les sports qui y sont exercés et ses mœurs, nous y trouvons, sous une forme concise, mais complète, une histoire de notre district, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Puis vient une nomenclature des communes et bourgades, avec le nombre d'habitants, l'altitude et les curiosités naturelles ou artistiques, ainsi que quelques notices fort intéressantes de l'histoire.

Enfin, ce livret indique, pour chaque centre d'étrangers, une liste des plus jolies courses et promenades, avec itinéraire le plus facile et le plus agréable, avec longueur du trajet.

Bref, les auteurs de ce charmant guide y ont concentré tout ce qui est capable de faire connaître notre beau district. Les Gruyériens eux-mêmes, pour la plupart, y trouveront une source de renseignements qu'ils ignorent. C'est pourquoi il n'est pas seulement destiné aux étrangers qui viennent jouir de notre belle nature, mais il a sa place marquée dans chaque foyer ; tous les Gruyériens voudront le posséder et le consulteront avec plaisir. Son prix modique (1 franc) le met à la portée de toutes les bourses.

Concert d'arrondissement.

— La Chorale de Bulle se rendra, dimanche 27 mai prochain, à Moudon, pour participer au concert du VIII^e arrondissement de la Société cantonale des chanteurs vaudois.

Départ par train spécial. — Rendez-vous des participants à 11 h. 45 à la gare des G. E. G.

Les membres honoraires et passifs et les membres amis de la Société sont cordialement invités à se joindre à la Chorale. Prière de s'inscrire jusqu'à jeudi soir chez M. J. Perroud, président de la Société, qui donnera les renseignements nécessaires et où l'on trouvera des cartes pour le concert aux prix de 1 fr. 50 et 2 fr.

Les Eclaireurs de Fribourg sont venus visiter ceux de Bulle — la Persévérance — dimanche. Une fois de plus, la grande fraternité scout, fondée sur sa loi d'honneur et de chevalerie, aura donné une preuve de sa vitalité juvénile et enthousiaste.

Disons à ce propos, pour ceux qui l'ignoraient, que l'uniforme des Eclaireurs est déposé, c'est-à-dire que, juridiquement, seuls ont le droit de porter et de se dire Eclaireur ceux qui font partie d'une troupe affiliée à la Fédération des Eclaireurs Suisses. J. S.

Concert. — Dimanche matin, notre Corps de Musique, sous la direction de M. Radraux, a donné au Kiosque un concert suivi par un nombreux auditoire et fort bien réussi. Nous en extrayons deux bril-

lantes marches enlevées d'une façon impeccable et avec brio. Au Pays Lorrain, ouverture, de Balay, fut finement interprétée. Elle nous a énormément plu tant par sa délicatesse d'expression que par ses nuances bien observées. La Mousmée, mazurka, L. Gane, nous donne une impression excellente par ses bonnes modulations. Avec l'ouverture, la V^{me} Symphonie de Beethoven constituait le point fort du concert. Nous croyons pouvoir dire qu'elle fut excellemment exécutée ; quelques passages d'une douceur vraiment délicieuse nous ont ravés et les motifs furent chaque fois amenés avec grande justesse. Cette exécution est toute à l'honneur de M. Radraux qui se dépense sans compter au succès de notre important Corps de musique.

Liste des dons d'honneur pour la Fête cantonale fribourgeoise de Gymnastique, les 4, 5 et 6 août 1923.

Au 19 mai :
En argent Fr. 1.830.—
En nature : un chronomètre.

Broc. — La Société de musique La Lyre a repourvu la place de Directeur de la société laissée vacante par le départ de M. Gremion, en appelant à ce poste M. Moratin, professeur et compositeur de musique à Vevey. Sous cette nouvelle direction, la Lyre donnera en cas de beau temps, jeudi 24 courant à 20 1/2 h., son premier concert public. Au programme figurent des œuvres de maîtres entre autres : Egmont, de Beethoven, La Danse des Plébéiens, de Maquet, une aubade pour cornet, Pourquoi ? ainsi que la marche P. C. K., de M. Moratin.

Récital. — Le récital organisé dimanche soir dans la salle des concerts de l'Hôtel des Alpes, par M. Paul Robert, Mlles Tilly Margot et Maria Meyer, a obtenu un très heureux succès, tant par sa bonne exécution que par sa nombreuse assistance.

M. Paul Robert a déclamé avec talent, La chanson des clochettes, Le soir, si tu rêves, de M. Fernand Ruffieux, La baratte à Catillon de J. Bovet, ballade en prose ; La nuit gruyérienne, à l'âge de nos vingt ans, de M. Ernest Castellà et, pour terminer la première partie littéraire, La chambre antique dans le chalet, de M. Gonzague de Reynold.

Mlle Margot ouvrit la partie musicale par Aïmons nous de Saint-Saëns, puis successivement Le crépuscule, de Fiorelli, Si j'étais jardinier, de Chaminade, et l'Heure d'Or, de A. Holmès. La brillante cantatrice s'acquitta fort bien de sa tâche ; elle sut avec beaucoup d'à propos nous révéler la grande finesse de sa voix et sa délicatesse de sentiment. Elle mène le crescendo avec maîtrise et donne dans les piano plus spécialement des moments d'un agrément indiscutable. Dans les forte, sa voix est vraiment puissante et très pure. Ajoutons que le bon acoustique de la salle contribua à aider cette excellente exécution.

An piano, Mlle Mayer, la jeune et sympathique professeur, quoique peut-être émotionnée, fit tout son possible pour mener à bien la tâche qui lui était confiée. Nous avons relevé dans son jeu une grande délicatesse d'interprétation, voilée par quelques légères hésitations. L'auditoire s'est déclaré satisfait de ses débuts et lui souhaite encore de nombreux succès.

M. Paul Robert lut encore quelques vers et proses ; Nos, par le comte Géville, Fidélité, de F. Amiel, les Lapins, de T. Bauville, la Poupée ouverte, de L. Ratisbonne, et Le sous-préfet aux champs, de Daudet.

La seconde partie musicale, composée de Notre doux nid (air de la Tosca), de Puccini, Berceuse, de Fauré, Air du Printemps, de Lakmé, et Grand air de Mitrahe, de Rossini, a valu au deux exécutants de chaleureux applaudissements.

Pour terminer, M. Paul Robert déclama deux agréables monologues de sa composition qui égayèrent fort l'assistance.

A M. Paul Robert, Mlles Tilly Margot et Maria Meyer, nos compliments et remerciements pour le grand plaisir qu'il ont procuré.

Broc. — On nous écrit :
Dimanche, 20 courant, a eu lieu, à Broc, la bénédiction du drapeau de la Société des combattants italiens de la Gruyère, section de Broc.

La cérémonie religieuse eut lieu vers onze heures et quart. M. Gretenner, syndic de Broc et directeur des usines P. C. K., fonctionnait comme parrain du drapeau et Mme Marchini, de Bulle, comme marraine. Cette manifestation a été rehaussée par la présence de M. le président central des combattants italiens résidant en Suisse, venu de Lucerne pour la circonstance.

Y ont pris part en outre les sociétés de musique et de chant en Corps ainsi qu'une délégation de toutes les autres sociétés locales avec leurs bannières. De nombreux invités ont également participé à la cérémonie et au banquet.

Durant ce dernier, qui fut excellemment servi par le sympathique tenancier de l'Hôtel de Ville, dont la renommée n'est plus à faire, de nombreux discours furent prononcés. Nous citerons spécialement celui de M. le Président de la Section de Broc, qui, en termes émus, exprima toute la reconnaissance de la colonie Italienne de Broc aux Autorités locales, spécialement à M. Gretenner qui a toujours montré tant de bienveillance et d'appui aux familles de soldats mobilisés, pendant les tristes années de guerre que nous venons de traverser.

Les paroles prononcées par M. Gretenner furent très réconfortantes pour la petite, mais vaillante colonie italienne.

Les discours de M. le Président central, de M. le Révérend Prieur de Broc ainsi que des délégués des sociétés locales, furent également touchants.

Nous félicitons de tout cœur le Président et le Comité de la vaillante section des combattants italiens pour la parfaite organisation de cette fête.

Une saine et franche gaieté ne cessa de régner durant toute la journée et chacun rentra le soir chez lui satisfait des bons moments passés pendant cette fête pleinement réussie. P.

Conférence de M. Musy.

A l'occasion de la votation fédérale du 3 juin prochain, M. Musy, conseiller fédéral, donnera une conférence sur ce sujet dans la grande salle de l'Hôtel de Ville à Bulle, le jeudi 24 Mai prochain, à 13 1/2 heures. Tous les citoyens y sont invités.

On cherche une personne de confiance pour nettoyage de bureau le samedi après midi. S'adresser au bureau du journal.

AU MAGASIN
X. & S. Kolly-Pasquier
Place du Marché - BULLE - Pl. de la Promenade
Tous genres de Tissus
Un nouveau et joli choix de Mousseline laine, Crépons, etc., vient d'arriver.
Articles blancs pour la Fête-Dieu
Bas, Robettes, Couvertures de poussettes, Brassières, Langes, Couvre-linges, Souliers, Rubans, etc.
Chemises blanches et fantaisie
pour Messieurs et jeunes gens.

Vins pour les fanages

chez **Juan MORENO, Bulle**

à côté de l'Hôtel de l'Ecu. 791

**A l'occasion des Fêtes !
AU MAGASIN**

J. GOETSCHMANN & Cie, Bulle

Vente à prix très bas d'une grande quantité de
Tabliers, Robes blanches et couleurs
pour enfants et Fillettes.

RÉELLE OCCASION !!

**DIRECTION
DES
TRAVAUX PUBLICS**

Avis au public.

Pendant les travaux de reconstruction du pont de la route cantonale Fribourg-Bulle, sur le torrent du Ruz, rière Hauteville, la circulation est déviée sur un pont provisoire en bois, pour une durée d'environ 7 à 8 semaines.

Les véhicules de toute nature et spécialement ceux à moteur devront franchir ce passage avec prudence et à l'allure du pas, afin d'éviter tout accident.

Fribourg, le 17 mai 1923. 1177

Le conseiller d'Etat Directeur :
V. BUCHS

TIR CANTONAL FRIBOURGEOIS

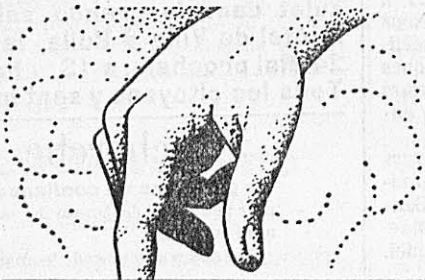
MORAT

7-15 juillet 1923.

Dotation Fr. 180.000.

Nombre de cibles : 57.

Demandez le plan de tir au Comité de tir.



**DANS
L'EAU
TIÈDE**

à 30° déjà le „Persil“ nettoie et désinfecte laine, batiste etc.

Henkel & Cie. S.A., Bâle.

VIN DE FRUITS

de qualité supérieure, est livré par P 1195

LA CIDRERIE DE GUIN

Dépôt à BULLE au Syndicat agricole.

EXPOSITION Paul ROBERT.

A la demande du public, Paul Robert a décidé de ne clôturer son exposition à

l'Hôtel des Alpes
que le **VENDREDI 25 MAI.**

ON DEMANDE
jeune fille propre et active comme
fille de cuisine. Entrée de suite.
Adresser offres à l'Hôtel de l'Ecusson, Yverdon.

On demande
un armaili
connaissant la fabrication.
S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

A vendre
une jument
de 7 ans, garantie sous tous les rapports.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P 1691 B.

On demande
une jeune fille
libérée des écoles comme aide.
S'adresser à l'Hôtel de l'Union, Bulle.

On prendrait
une bonne vache pour le bas
ou éventuellement à l'année. Bons
soins assurés. S'adr. à **Pierre
Sottas, de Félicien, à Gume-**
mefens.

A LOUER
une chambre meublée in-
dépendante.
S'adres. maison **VIAL, rue
du Moléson.**

Jeu le 24 mai
de 9 à 12 heures seulement, j'achèterai, aux prix les plus élevés,
dents artificielles, vieilles et
neuves,

dentiers
or, argent, platine, bijouterie à
Bulle, Hôtel de l'Union, 1^{er} étage
Acheteur autorisé
O. Morgenbesser, Lava-
terstr. 69, Zurich.
Envois par poste
sont réglés promptement.

A vendre
un piano
1^{re} marque suisse; superbe occa-
sion.
S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P 1682 B. 1178

A louer
une chambre meublée
chez **M. JAQUET, anc. ferme
Demierre, au bas de la
ville.** 1174

A vendre
une jument
à deux mains, à choix sur deux
de 5 à 6 ans.
S'adresser à **Séraphin RO-**
MANENS à Sorens 1175

Vous cirez mal !

Après avoir étendu la
„Crème RAS“, les sou-
liers doivent être bros-
sés tout de suite!
(Ne pas laisser sécher
entièrement !) En cirant
de cette manière, on ob-
tient en quelques coups
de brosse un brillant beau-
coup plus vif et plus foncé.
**A. Sutter, Fabrik. de produits
chim. techn., Oberhofen.**

CHEVAUX de boucherie

ou abattus d'urgence, sont achetés
par la
**BOUCHERIE CHEVALINE
CENTRALE**
Louve, 7, Lausanne.
Téléphone : boucherie 92.59.
Appartement 92.60.



Converture excellente
Garantie de 10 ans
même contre la grêle
Infatigable contre les ouragans.
Revêtements extérieurs
de façades
Bon marché et agréables à l'œil.
Revêtements imputrescibles
de plafonds et parois

Fondé en 1903.

Vente totale :
plus de 15 millions
de mètres carrés.

OUVRIERS
sont demandés scierie **Antoine
Michel, à Maisons-du-Bois
(Doubs) près Pontarlier,**
France. 1471

Vente de place à bâtir.

Samedi 26 mai, de 2 à 3 h.
après midi, à l'Hôtel de Ville
(1^{er} étage), la commune de
Bulle exposera en vente, par
voie de mises publiques, une
parcelle de terrain à bâtir
d'environ 500 m² de conte-
nance, à détacher de l'article
994aaab du cadastre de Bulle,
située route du Russalet, près
du Tivoli. 1148
Le Conseil communal.

A vendre
auto-camionnette
première marque française,
torpédo luxe, 5 places, état
de neuf, marche parfaite, mo-
dèle 1920-21. Eclairage, dé-
marrage électrique, compteur,
montre, avertisseurs divers.
Pont neuf, charge 600-800 kg.
A enlever de suite à de très
bonnes conditions; facilité de
paiement. 1158
Ecrire sous P. 23468 L., à
Publicitas, Lausanne.

ON DEMANDE
un ménage 1163
catholique pour importante exploi-
tation du Vexin; l'homme pour
soigner un ou deux chevaux, en-
tretien des harnais et chaussures,
jardin et un peu à toutes mains,
la femme pour cuisine du person-
nel, distribution du lait, vaisselle.
Envoyer références et préten-
tions à **M. M. BECHU, régis-**
seur du Domaine de Boul-
leauve, par Lierville (Oise).

Sommelière
cherche place pour de suite
dans bon café de la ville.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P. 1664 B.

Jeune homme, 17 ans,
cherche place de
domestique de campagne
S'adresser à **Publicitas S.A.,
Bulle, sous P. 1665 B.**

**ARTICLES de
PÊCHE**
GRAND CHOIX
Marchandises
1^{re} qualité.

TOFFEL & CASTELLA
— BULLE — 919

A LOUER
une chambre meublée in-
dépendante.
S'adres. maison **VIAL, rue
du Moléson.**

Abonnez-vous à
„LA GRUYÈRE“



**Confiture de Groseilles-
rouges**
Confiture de Framboises
Gelée de Groseilles rouges
**Gelée Petit Dejeuner avec
Framboises**



Dimanche 27 mai, dès 2 heures
Place **BOTTERENS** publique
GRANDE KERMESS

organisée par les **Sociétés locales.**
Nombreux et beaux jeux. Tir au flobert. Roue de la
fortune. Jeu marin. Jeu des anneaux. Pêche miracu-
leuse. Tombola.

— BONNE MUSIQUE ET DANSE —
Restauration à la cantine.
Invitation cordiale. **Les Comités.**

La lessive

Terplex

remplace le soleil !

Au magasin J. GOETSCHMANN & Cie
Grand'rue 31, BULLE

Vient d'arriver un grand et beau choix de
casquins jersey soie pour dames
Jaquettes laine depuis 15 fr.
Lingerie fine et ordinaire
COMBINAISONS CORSETS
LAINES et COTONS -- ARTICLES D'ENFANTS
Prix modérés. Escompte 5 %

**Communes, Sociétés
Syndicats,
Commerçants,
Industriels,
Artisans,
Particuliers,**

adressez-vous en toute confiance à
**L'IMPRIMERIE
DE „LA GRUYÈRE“**
qui vous confectionnera promp-
tement, soigneusement et à **prix
modérés** tous les genres d'im-
primés dont vous avez l'emploi.

— Devis sur demande —

Si vous avez besoin d'un **VÊTEMENT**
n'hésitez pas à vous adresser en toute confiance
AUX VILLES SUISSES : Vevey
angle des Rues du Centre et des Deux-Marchés
(près de la poste centrale)
Maison spéciale de vêtements et articles
pour messieurs et enfants
Complets mi-saison 30.—, 49.—, 59.—, 64.—, 70.—, 75.—, 85.—,
95.—
remplaçant la mesure 145.—, 150.—, etc.
Manteaux Gabardine laine 54.—, 59.—, 64.—, 70.—, 75.—, 95.—
Manteaux caoutchouc 29.—, 39.—, 44.—, 49.—, 55.—
Complets Gabardine pour l'été 29.—, 34.—, 39.—, 44.—
Costumes enfants 14.50, 19.—, 22.—, 25.—, 29.—, 34.—, 39.—,
en serge, drap ou autre 39.—, 44.—, 49.—, 54.—
Costumes toile pour enfants 8.95.—, 10.50, 12.50, 14.50, 15.—,
17.—, 19.—, 22.—
Pantalons fantaisie 12.50, 15.—, 16.50, 19.—, 22.—, 24.—, 27.—,
29.—, 34.—, etc.,
Culottes saumur - Bonneterie - Chapellerie - Chemiserie
TRACHSEL FRÈRES